

Réunion du Conseil de Vie Sociale

Compte-rendu de la réunion du 22 mai 2026 à 15h00

Rapporteur : M. Goibier

Validé par : V. Cévaër

Date création : 22/05/2026

La réunion du Conseil de la Vie Sociale s'est tenue dans la salle Jean Vincent de la Maison Saint Michel, sous la présidence de Mme V. Cévaër (directrice) et en présence des résidents, des familles et des représentants de l'établissement.

La séance démarre à 15h.

Sont présents : 17 personnes présentes (Cf feuille d'émargement 16 personnes + directrice)

- 4 résidents de la Maison St-Michel
- 8 représentants des familles
- 4 professionnels de la Maison Saint-Michel dont la directrice
- 1 membre du Conseil d'Administration

1. Introduction

- Tour de table et présentation des participants.
- Rappel du rôle du Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le CVS est une instance d'échange et de concertation qui représente les résidents et leurs familles. Il permet d'aborder les sujets liés à la vie de l'établissement : qualité de vie, animations, projets, travaux, plaintes et réclamations, accompagnement des résidents, etc.
- Présentation de Madame Bénédicte Piffeteau, membre du Conseil d'Administration, qui succède à Mme Georges.

2. Ordre du jour

- Validation du précédent compte rendu du CVS
- Mise à jour du règlement de fonctionnement de l'établissement
- Temps d'échange avec les résidents, familles et salariés
- Point sur les plaintes et réclamations
- Informations institutionnelles
- Présentation du projet immobilier et des travaux
- Parole aux familles

- Parole aux salariés

3. Validation du précédent compte rendu du CVS

Le précédent compte rendu est validé à l'unanimité, sans abstention.

4. Mise à jour du règlement de fonctionnement

Le règlement de fonctionnement a été actualisé afin d'intégrer les évolutions réglementaires récentes ainsi que plusieurs points nécessitant des précisions.

Calendrier de validation

- Validation par le Conseil d'Administration (CA) : 21/05/2026
- Validation par le Conseil de la Vie Sociale (CVS) : 22/05/2026
- Consultation du Comité Social et Économique (CSE) : 15/06/2026
- Entrée en vigueur prévue : 16/06/2026

Principales évolutions

→ Mises à jour administratives

- Précision de la capacité de l'unité protégée « L'Orgerais » : 21 places.
- Présence d'un PASA de 12 places et de 3 places en hébergement temporaire.
- Les admissions s'effectuent désormais via la plateforme nationale ViaTrajectoire.
- Intégration complète des dispositions relatives au RGPD, garantissant aux résidents leurs droits d'accès, de rectification et de protection des données personnelles.

→ Droits des résidents et accompagnement

- Renforcement de l'accompagnement personnalisé, fondé sur le respect des choix, de l'autonomie et du projet de vie du résident, avec une réévaluation régulière.
- Ajout du numéro national de lutte contre la maltraitance (3133) ainsi que des modalités de signalement en ligne.
- Précisions concernant la composition et le fonctionnement du CVS, incluant les représentants des familles et du personnel, ainsi qu'une adresse de contact dédiée : cvs@maisonsaintmichel.fr

→ Vie quotidienne et sécurité

- Clarification des équipements fournis dans les chambres : lit médicalisé, appel malade, prises TV/téléphone, etc.
- Rappel des règles de sécurité électrique afin de prévenir les risques d'incendie :
 - interdiction des branchements multiples non sécurisés ;
 - interdiction de certains appareils (radiateurs d'appoint, couvertures chauffantes, etc.).

- Reformulation des règles concernant le tabac et l'alcool :
 - interdiction de fumer dans les espaces communs ;
 - interdiction stricte de fumer au lit ou en présence d'oxygène ;
 - consommation d'alcool encadrée dans le respect de la vie collective.
- La liberté d'aller et venir est réaffirmée comme un droit fondamental, avec rappel de la sécurisation de l'entrée principale par digicode.

➔ Soins et organisation médicale

- Précisions sur la gestion informatisée des prescriptions médicamenteuses, en lien avec une pharmacie partenaire extérieure.
- L'établissement est désormais en capacité d'alimenter et de consulter le Dossier Médical Partagé (DMP), sauf opposition écrite du résident.
- Mise en place de messageries sécurisées facilitant les échanges avec les établissements hospitaliers et la transmission des comptes rendus médicaux.
- Les frais et l'organisation des transports pour les rendez-vous extérieurs restent à la charge du résident ou de sa famille.

Le règlement de fonctionnement est validé à l'unanimité.

5. Plaintes, réclamations et remerciements

Depuis le CVS du 20/02/2026, 10 situations ont été recensées :

- 5 réclamations ;
- 5 remerciements.

6. Réclamations

Restauration

Plusieurs remarques ont concerné :

- la température des repas ;
- le respect des enrichissements alimentaires ;
- le suivi des prescriptions ;
- la qualité perçue des repas depuis le changement de prestataire.

Ces éléments ont donné lieu à des ajustements ainsi qu'à un suivi renforcé avec le nouveau prestataire de restauration.

Un résident signale également que certaines viandes sont parfois difficiles à mastiquer. Ce point sera retravaillé avec la cheffe de cuisine.

Entretien des locaux

Des remarques ont porté sur un entretien jugé insuffisant dans certains secteurs. Des contrôles renforcés ainsi que des rappels auprès des équipes ont été mis en place.

Suivi de la prise en soins

Une situation a fait état d'un sentiment d'insatisfaction concernant la prise en soins. Le

dossier concerné a été réévalué par le médecin traitant, avec un suivi renforcé assuré par les équipes soignantes.

7. Remerciements

Les remerciements adressés à l'établissement soulignent notamment :

- l'engagement des équipes ;
- la qualité des relations humaines ;
- l'investissement professionnel des salariés malgré un contexte parfois exigeant.

Un point positif a également été relevé concernant la présence régulière de légumes aux repas, contribuant au confort digestif des résidents et à une diminution de certains traitements laxatifs.

8. Informations de l'établissement

Déménagement du PASA

Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) a été transféré dans l'ancienne salle Jean-Vincent (ancienne salle de réunion) depuis le 7 avril.

Ce changement s'inscrit dans le cadre du futur projet de restructuration de l'établissement et du démarrage prochain des travaux.

Recrutement d'une secrétaire médicale

Une secrétaire médicale diplômée rejoindra l'établissement à compter du 1er juin, à hauteur de 40 %.

Cette création de poste fait suite aux échanges de la commission gériatrique et aux besoins exprimés par les médecins traitants, afin de permettre aux infirmiers(ères) de se recentrer davantage sur l'accompagnement des résidents.

Situation du linge des résidents

Des difficultés ont été constatées sur l'entretien du linge depuis la mise en place d'une nouvelle centrale de dilution des produits lessiviels.

Les actions engagées :

- analyse en cours avec les différents prestataires concernés ;
- rencontre prévue le 28/05 afin d'identifier l'origine du dysfonctionnement ;
- recensement de l'ensemble des vêtements endommagés par les équipes de buanderie.

Les familles seront informées des suites et des démarches à venir.

Ouverture de la Terrasse d'été

L'inauguration de la Terrasse d'été aura lieu le mercredi 27 mai à 15h00, en présence du groupe musical « Gallo Tonic » de Liffre.

Ce projet, porté conjointement par les bénévoles et le service de vie sociale, constitue une première étape dans l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et dans le développement des temps conviviaux.

Appel au bénévolat des familles

Les familles souhaitant participer à la vie sociale de l'établissement sont chaleureusement invitées à rejoindre les projets en cours, même ponctuellement.

Exemples de participation :

- animation de jeux de société ou jeux en bois ;
- aide au service des boissons ;
- échanges avec les résidents ;
- ateliers manuels ;
- toute autre proposition ou initiative.

Contact : serviceviesociale@maisonsaintmichel.fr

9. Propositions soumises par l'établissement

Projet immobilier et travaux

Le démarrage des travaux est prévu pour octobre 2026, pour une durée estimée à environ trois ans.

L'établissement rappelle que cette période pourra entraîner certaines contraintes temporaires (bruit, circulation, poussière), tout en veillant à préserver au maximum le confort des résidents.

Le projet prévoit :

- la construction d'un nouveau bâtiment ;
- puis la rénovation de l'ancien bâtiment.

Les plans ont été présentés en trois groupes :

- Groupe 1 : rez-de-chaussée ;
- Groupe 2 : premier étage ;
- Groupe 3 : deuxième étage.

Les personnes souhaitant participer aux groupes de réflexion autour du projet peuvent contacter la direction : direction@maisonsaintmichel.fr

10. Temps d'échange

Parole aux familles

Temps d'échange et recueil des remarques et propositions des familles.

Parole aux salariés

Temps d'échange avec les professionnels de l'établissement.

11. Proposition d'actions

Action	Responsable	Échéance
--------	-------------	----------

Associer les résidents, familles et professionnels aux groupes de réflexion autour du projet de restructuration.	Direction / Vie sociale	Immédiat
Communiquer régulièrement sur l'avancement des travaux et les impacts organisationnels temporaires.	Direction	En continue

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

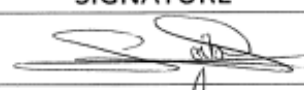
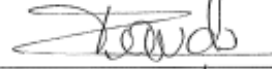
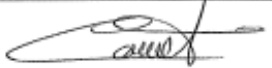
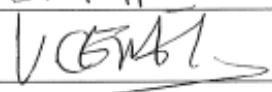
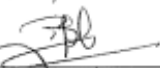
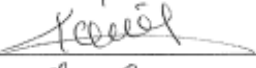
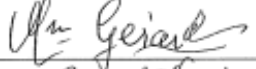
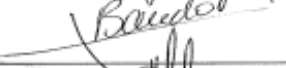
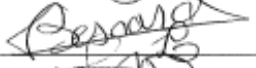
Les dates arrêtées pour les réunions du Conseil de la Vie Sociale jusqu'à la fin de l'année sont les suivantes :

- 18 juin 2026
- 17 septembre 2026
- 10 décembre 2026

Contact CVS : cvs@maisonsaintmichel.fr

LISTE DE PRESENCE

CVS EXCEPTIONNEL 22/05/2026

NOM/PRENOM	SIGNATURE
GOUBIER Marie, RPH.	
FRAVALO Rozenn	
TOINEL Christophe	
PIFFETEAU Benjamin	B. Piffeteau
JOUANET Mme	
Blanchard F.	
BRANCHARD Michèle	
CAUTIER Annie	
XAVIER Yvonne	
GERARD Marie	
BAOAT-BOUVIER Josette	
NINIER Elodie	
LIZÉ Laurence	
Besnard Laurence	
Besnard Jean Michel	